

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 14 septembre 2020, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Guillaume Desnoyers et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Rhéal Grenier, maire suppléant

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire Yvan Pinsonneault, et les conseillers M. Charles Choquette et Éric Ménard sont absents.

**ORDRE DU JOUR**

**1 Assemblée d'août 2020**

- 1.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août à 20 h

**2 Assemblée du 14 septembre 2020**

- 2.1 Liste des comptes à payer
  - 2.1.1 Liste des comptes à payer

**Période de questions**

**3 Administration générale**

- 3.1 Conseil municipal
  - 3.1.1 Adoption du Règlement numéro 863-20 concernant les animaux
  - 3.1.2 Adoption du Règlement numéro 864-20 concernant la tarification des biens, services rendus et activités de la Municipalité
  - 3.1.3 Projet de Règlement numéro 867-20 concernant les ventes de garage & bazars
    - Avis de motion
    - Dépôt du projet de règlement
  - 3.1.4 Demande d'appui du Comité Pro-Piste – Circuit d'un cheminot à vélo

**4 Sécurité publique**

- 4.1 Service des Incendies
  - 4.1.1 Dépôt des rapports d'événements
  - 4.1.2 Embauche d'un pompier volontaire

**5 Transport & bâtiment**

- 5.1 Voirie & réseau routier
  - 5.1.1 Achat d'un panneau d'arrêt lumineux
  - 5.1.2 Conversion du propane au gaz naturel pour la caserne
  - 5.1.3 Réfection du pavage – Rang Saint-Charles et rue Rachel – Décompte progressif

numéro 1 et autorisation de paiement

5.1.4 Contrôle qualitatif des matériaux remplacement ponceaux rang Casimir

5.1.5 Installation d'enseignes

5.1.6 Dénéigement des bâtiments et certaines rues pour une durée de 3 ans

5.1.7 Réfection des rues Principale et Canrobert :

- Entente avec Denexco pour paiement des sous-traitants
- Décompte progressif numéro 5

5.1.8 Changement des fenêtres, hall d'entrée de l'Hôtel de Ville

5.1.9 Achat de stores

## **6 Hygiène du milieu**

## **7 Aménagement, urbanisme et développement+**

7.1.1 Projet de règlement numéro 865-20 modifiant le règlement de zonage 617-05 concernant les ventes de garage et la modification de certains usages et d'une norme à la zone 302-P

- Avis de motion
- Adoption du premier projet de règlement

7.1.2 Projet de règlement numéro 866-20 modifiant le règlement des permis et certificats Numéro 620-05 concernant le certificat d'autorisation pour une vente de garage

- Avis de motion
- Adoption du premier projet de règlement

## **8 Loisirs et culture**

8.1 Activités récréatives et culturelles

8.1.1 Embauche d'une surveillante des installations

8.2 Infrastructures

8.2.1 Autorisation de dépense pour la nouvelle cabane des marqueurs

## **Période de questions**

## **9 Divers & affaires nouvelles**

9.1.1 Demande de la Friperie de l'Ange à tenir un évènement spécial

9.1.2 Remplacement du camion 2010 des travaux publics – Demande de soumissions

9.1.3 Demande de la ligue de balle

## **RÉSOLUTION 09-197-20**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 AOÛT À 20 H**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août à 20 h.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 09-198-20  
ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2020**

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer pour l'année 2020.

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

- Fournisseurs : 156 039.76 \$
- Salaires : 65 772,74 \$

Adopté à l'unanimité.

---

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

---

**RÉSOLUTION 09-199-20  
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 863-20 CONCERNANT LES ANIMAUX**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter le Règlement numéro 863-20 concernant les animaux.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 09-200-20  
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 864-20 CONCERNANT LA TARIFICATION  
DES BIENS, SERVICES RENDUS ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le Règlement numéro 864-20 concernant la tarification des biens, services rendus et activités de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

**AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 867-20 CONCERNANT LES  
VENTES DE GARAGE ET BAZARS**

M. Jonathan Alix donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, un projet de Règlement numéro 867-20 concernant les ventes de garage et bazars sur le territoire de la municipalité d'Ange-Gardien.

### **DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 867-20 CONCERNANT LES VENTES DE GARAGE ET BAZARS**

M. Jonathan Alix dépose le projet de Règlement numéro 867-20 concernant les ventes de garage et bazars sur le territoire de la Municipalité d'Ange-Gardien.

### **RÉSOLUTION 09-201-20**

#### **DEMANDE D'APPUI DU COMITÉ PRO-PISTE – CIRCUIT D'UN CHEMINOT À VÉLO**

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien appui le Comité Pro-Piste dans sa démarche visant à obtenir une subvention auprès du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) concernant le projet d'un *circuit d'un cheminot à vélo*.

Adopté à l'unanimité.

### **RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

### **RÉSOLUTION 09-202-20**

#### **EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE**

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser l'embauche de monsieur Mickaël Vallières, pompier volontaire, tel que recommandé par le directeur du Service des incendies.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 09-203-20**

#### **ACHAT D'UN PANNEAU D'ARRÊT LUMINEUX**

Considérant que des demandes ont été formulées à l'effet d'améliorer la visibilité à l'intersection de la route 235 et du rang Séraphine;

Considérant que le conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien juge à propos de mettre en place certaines mesures visant à améliorer la visibilité à l'intersection ci-haut citée;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'autoriser une dépense de 1 600 \$, taxes en sus, pour l'achat et l'installation d'un arrêt lumineux à l'intersection de la route 235 et du rang Séraphine afin d'améliorer la visibilité.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 09-204-20**

#### **CONVERSION DU PROPANE AU GAZ NATUREL POUR LA CASERNE**

Considérant que le système de chauffage de la caserne est désuet et ne fonctionne plus à sa pleine capacité;

Considérant l'économie que représente la conversion en gaz naturel;

En conséquence, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'octroyer le contrat à Groupe Gazénergie inc., selon l'offre soumise, pour la conversion de trois appareils de chauffage en gaz naturel, au montant de 3 081 \$, et pour le raccordement, à la compagnie Énergir au montant de 300 \$, pour un montant total de 3 381 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 09-205-20**

#### **RÉFECTION DU PAVAGE RANG SAINT-CHARLES & RUE RACHEL – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1 ET AUTORISATION DE PAIEMENT**

Suite à la recommandation de paiement de la compagnie Tetra Tech QI inc. du 31 août dernier, pour la réfection de pavage du rang Saint-Charles et de la rue Rachel, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 1 au montant de 345 247,31 \$, taxes incluses, à Les Pavages Ultra inc.

Adopté à l'unanimité.

### **RÉSOLUTION 09-206-20**

## **CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX REMPLACEMENT DE DEUX PONCEAUX RANG CASIMIR ET SAINT-CHARLES**

Considérant que dans le cadre du remplacement de deux ponceaux du rang Casimir et du rang Saint-Charles, des soumissions ont été demandées auprès de deux entrepreneurs, pour le contrôle qualitatif des matériaux;

Considérant les soumissions reçues à savoir :

| <b>ENTREPRENEURS</b>              | <b>PRIX AVEC TAXES</b> |
|-----------------------------------|------------------------|
| Laboratoire de la Montérégie inc. | 11 279,05 \$           |
| Groupe ABS inc.                   | 10 989,31 \$           |

En conséquence, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accorder le contrat à Groupe ABS inc., selon l'offre soumise, au montant de 10 989,31\$, taxes incluses.

Adopté à l'unanimité.

## **RÉSOLUTION 09-207-20 INSTALLATION D'ENSEIGNE – RÉSULTATS DES SOUMISSIONS**

Considérant que la Municipalité souhaite harmoniser l'affichage de ses espaces publics;

Considérant qu'une première enseigne à cet effet a été fournie et installée par Enseignes Leco lors des travaux de rénovation du centre communautaire;

Considérant la soumission reçue de Enseignes Leco pour la fourniture et l'installation d'une enseigne de « Bienvenue » pour remplacer celle située à l'intersection Nord de la route 235 et la rue Principale;

Considérant les soumissions reçues de Enseignes Leco pour la fourniture et l'installation d'enseignes annonçant les parcs municipaux;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accorder un contrat à Enseignes Leco pour la fourniture et l'installation d'une nouvelle enseigne à l'intersection Nord de la route 235 et de la rue Principale, au montant de 19 250 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité

**RÉSOLUTION 09-208-20**

**INSTALLATION D'ENSEIGNE – AVEC ÉCRAN NUMÉRIQUE -SIMPLE FACE**

Considérant que la Municipalité souhaite installer une enseigne avec écran numérique simple face à l'intérieur du périmètre urbain pour afficher des messages d'organisations locales et régionales destinés à sa population;

Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions à cet effet à trois entreprises, à savoir :

| <b>ENTREPRENEURS</b>   | <b>PRIX AVEC TAXES</b> |
|------------------------|------------------------|
| Libertévision inc.     | 45 597,94 \$           |
| Publiforme inc.        | 47 915,83 \$           |
| Daktronics Canada inc. | N'a pas soumissionné   |

Considérant qu'à l'instar d'autres régions qui ont reçu des fonds de MRC pour procéder à l'installation de ce type d'enseigne, la Municipalité considère que des messages régionaux, notamment ceux provenant de la MRC de Rouville pourraient être affichés;

Considérant les coûts substantiels de ce type d'enseigne pour y ajouter un écran numérique;

En conséquence, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien demande à la MRC de Rouville d'accorder à la Municipalité d'Ange-Gardien une aide financière à même le Fonds de développement des Territoires (FDT);

Il est également résolu que le présent sujet soit mis à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 09-209-20**

**DÉNEIGEMENT DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET CERTAINES RUES –  
RÉSULTATS DES SOUMISSIONS**

Considérant que la Municipalité d'Ange-Gardien a demandé des soumissions à quatre entrepreneurs pour le déneigement des bâtiments municipaux et de certaines rues pour les trois prochaines années;

Considérant les soumissions reçues, à savoir :

| <b>Nom de la compagnie</b> | <b>Prix forfaitaire<br/>Avec taxes</b> | <b>Tarifs à l'heure<br/>Travaux supplémentaires</b> |
|----------------------------|--|---|
|----------------------------|--|---|

|   |                  |                  |
|---|------------------|------------------|
| Pavé-Uni Anthony Côté                           | 35 182,35 \$     | 95 \$ / heure    |
| Martin Roussel                                  | Pas soumissionné | Pas soumissionné |
| Excavation François Robert inc.                 | Pas soumissionné | Pas soumissionné |
| Construction & Rénovation<br>Robert Brouillette | Pas soumissionné | Pas soumissionné |

En conséquence, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'accorder le contrat de déneigement des bâtiments municipaux et de certaines rues pour une durée de trois ans à Pavé-Uni Anthony Côté inc. selon l'offre soumise au montant de 35 182,35 \$, taxes incluses, avec un tarif de 95 \$ / heure pour les travaux supplémentaires.

Adopté à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION 09-210-20**

#### **RÉFECTION DES RUES PRINCIPALE ET CANROBERT - ENTENTE AVEC DENEXCO POUR PAIEMENT DES SOUS-TRAITANTS - DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 5**

Considérant que dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures des rues Principale et Canrobert, l'entrepreneur a subi des retards dans l'exécution des travaux et ceux-ci ont entraîné des pénalités et des frais de retard;

Considérant que l'entrepreneur a transmis des avis de réclamation à l'égard de certains travaux que la Municipalité considère ne pas devoir payer;

Considérant que les parties souhaitent régler à l'amiable les sommes dues et exigibles de la Municipalité afin de pouvoir procéder au paiement des sous-traitants et prononcer par la suite l'acceptation provisoire des travaux;

Considérant que les parties en sont venues à un commun accord à ces sujets afin de régler définitivement cette situation;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu :

- D'autoriser monsieur le maire Yvan Pinsonneault et la directrice générale madame Brigitte Vachon à signer pour et au nom de la Municipalité d'Ange-Gardien la transaction et quittance relatives aux fins précitées;
- D'accepter le décompte progressif numéro 5, ainsi que les paiements conjoints aux sous-traitants de Entreprises Denexco inc. et Entreprises Denexco inc., soit ceux apparaissant à l'annexe C de la transaction et quittance, totalisant 668 784,37 \$, jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.



Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 09-211-20  
CHANGEMENT DE FENÊTRES DANS LE HALL D'ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE**

Suite à la soumission reçue de Vitrierie Bédard & Fils inc. concernant le remplacement de 4 fenêtres dans le hall d'entrée l'hôtel de ville, et une fenêtre dans la descente d'escalier située en arrière, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'autoriser Vitrierie Bédard & Fils inc. à changer lesdites fenêtres, selon l'offre soumise le 5 septembre 2020, au montant de 2 535,56 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 09-212-20  
ACHAT DE STORES**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'autoriser une dépense de 4 677,18 \$, taxes incluses, à la compagnie Store Déco Mobile, pour l'achat de stores pour toutes les fenêtres de l'Hôtel de Ville.

Adopté à l'unanimité.

**AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 865-20 MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 CONCERNANT LES VENTES DE  
GARAGE ET LA MODIFICATION DE CERTAINS USAGES ET D'UNE NORME À LA  
ZONE 302-P**

M. Guillaume Desnoyers, donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le projet du règlement numéro 865-20 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 concernant les ventes de garage et la modification de certains usages et d'une norme à la zone 302-P.

**RÉSOLUTION 09-213-20  
ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 865-20 MODIFIANT**

**LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 617-05 CONCERNANT LES VENTES DE GARAGE ET LA MODIFICATION DE CERTAINS USAGES ET D'UNE NORME À LA ZONE 302-P**

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 865-20 modifiant le règlement de zonage numéro 617-05 concernant les ventes de garage et la modification de certains usages et d'une norme à la zone 302-P.

Adopté à l'unanimité.

**AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 866-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 620-05 CONCERNANT LE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR UNE VENTE DE GARAGE**

M. Jonathan Alix, donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le projet du règlement numéro 866-20 modifiant le règlement des permis et certificats numéro 620-05 concernant le certificat d'autorisation pour une vente de garage.

**RÉSOLUTION 09-214-20**

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 866-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 620-05 CONCERNANT LE CERTIFICAT D'AUTORISATION POUR UNE VENTE DE GARAGE**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 866-20 modifiant le règlement des permis et certificats numéro 620-05 concernant le certificat d'autorisation pour une vente de garage.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 09-215-20**

**EMBAUCHE SURVEILLANTE POUR LES INSTALLATIONS**

Suite au départ de monsieur Normand Béchar, surveillant d'installation et selon le rapport de madame Jennie Rainville, directrice du Service des loisirs, du 3 septembre 2020, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser l'embauche de Mégane Dulude, surveillante des installations pour la saison 2020-2021.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 09-216-20**

**AUTORISATION DE DÉPENSE POUR UNE NOUVELLE CABANE DES MARQUEURS**

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'octroyer un contrat à Construction Robert Brouillette selon l'offre soumise, au montant de 9 600 \$, taxes en sus, pour la construction d'une nouvelle cabane des marqueurs au terrain de balle.

Adopté à l'unanimité.

---

*Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.*

---

**RÉSOLUTION 09-217-20**  
**DEMANDE DE LA FRIPERIE DE L'ANGE**

Suite à une demande de la Friperie de l'Ange, concernant l'organisation d'un bazar les 24, 25 et 26 septembre 2020 afin d'amasser des fonds pour l'école Jean-XXIII, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser la Friperie de l'Ange à tenir cet événement, cette dernière devant s'engager à respecter les directives de la santé publique en vigueur lors de l'évènement.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 09-218-20**  
**REMPACEMENT DU CAMION 2010 DES TRAVAUX PUBLICS – DEMANDE DE SOUMISSIONS**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu de demander des soumissions par invitations à des concessionnaires de marques différentes pour l'acquisition d'un camion (Pick Up) pour le Service des travaux publics avec les mêmes spécifications que lors du dernier achat du camion en 2018.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 09-219-20**  
**DEMANDE DE LA LIGUE DE BALLE**

Considérant que les responsables de la ligue de balle souhaitent agrémenter les séries de fins de saison qui se tiendront le samedi 19 septembre prochain, en offrant un léger goûter aux joueurs présents, par la présence d'un « FoodTruck » de 15 h à 18 h;

Considérant qu'environ 50 joueurs seront présents pour l'activité « FoodTruck », qu'ils s'y présenteront par équipe, et que les responsables de la ligue de balle verront à faire respecter les règles de distanciation énoncées par la santé publique en ce qui concerne les rassemblements extérieurs;

Considérant que les responsables de la ligue de balle et les représentants municipaux ont établi le

fonctionnement de l'activité en vue du respect desdites normes de santé publique;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien autorise l'activité « FoodTruck » organisée par les responsables de la ligue de balle, le samedi 19 septembre prochain de 15 h à 18 h.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 09-220-20**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

---

Rhéal Grenier, maire suppléant

---

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

---

Yvan Pinsonneault, maire